

Alors que le Premier ministre a détaillé vendredi 24 septembre les orientations du Gouvernement relatives au secteur de l'autonomie, le bilan de ces annonces est contrasté. En...
L'annonce de la création de 100 000 places de soins de suite et de soins à domicile (SSSD) est saluée comme une avancée majeure. Elle permettra de répondre à la demande croissante de soins de suite et de soins à domicile, et de réduire les coûts de l'hospitalisation de longue durée. Cependant, la mise en œuvre de ces places sera complexe et nécessitera des investissements importants. De plus, la réforme de l'assurance maladie, qui vise à réduire les dépenses de santé, pourrait avoir des conséquences négatives sur le financement de l'autonomie. Enfin, la réforme de la fiscalité, qui vise à réduire les impôts, pourrait également avoir des conséquences négatives sur le financement de l'autonomie.

PLFSS autonomie : quelques moyens à court terme mais quelle vision à long terme ?

12 octobre 2021

Alors que le Premier ministre a détaillé vendredi 24 septembre les orientations du Gouvernement relatives au secteur de l'autonomie, le bilan de ces annonces est contrasté. En...[Voir la suite](#) [1]

Source

URL:<https://autre-rive.fr/actu-adedom/plfss-autonomie-quelques-moyens-court-terme-mais-quelle-vision-long-terme>

Liens

[1] <https://autre-rive.fr/actu-adedom/plfss-autonomie-quelques-moyens-court-terme-mais-quelle-vision-long-terme>